

Compte rendu de la réunion du Conseil citoyen du 2eme arrondissement - Jeudi 21 janvier 2016 au centre social Baussenque -

Présents: 7 structures associatives (12 participants) ; 6 habitants ; 3 membres de l'équipes opérationnelle Grand centre Ville ; Laurent Bieliki, directeur ARDL PACA.

1- Présentation de la mission d'appui

Une mission d'appui est proposée aux Conseils Citoyens. Elle est confiée aux associations Université du Citoyen et ARDL PACA (Association Régionale pour le Développement Local). Ces deux structures associatives ont pour objet la promotion et le développement de démarches participatives en région PACA, en milieu urbain comme rural.

Les formes d'accompagnement :

- Pas de format type : l'accompagnement se fera « sur mesure » ; une forme la plus adaptée possible en fonction des besoins des membres du Conseil Citoyen.
- Elle a pour ambition de fixer comment travailler ensemble, comment s'organiser et analyser ensemble une problématique. Comment s'écouter et prendre en compte les différents points de vue pour construire un projet réalisable.
- Accompagner sur un travail de production.

L'accompagnement s'inscrit dans 3 champs d'investigation :

- La méthode d'organisation du conseil citoyen et la construction de sa feuille de route
- Le conseil Citoyen et sa place dans le pilotage de la Politique de la Ville
- L'articulation du Conseil Citoyen avec le territoire

2. Communication interne au Conseil Citoyen

L'idée émerge de pouvoir créer des outils collaboratifs (site ou adresse mail par exemple) afin de favoriser les liens entre les membres et être un outil de communication externe : outil de valorisation des productions et d'interpellation.

→ La politique de la Ville ne prévoit pas l'ouverture de son intranet aux Conseils Citoyens. A voir comment le Conseil Citoyen peut se créer ses propres outils.

3. La remobilisation des membres du Conseil Citoyennes

Le groupe n'est pas à ce stade constitué. Comment remobiliser les structures associatives et habitants inscrits ?

- Rappeler les membres inscrits à l'issue de la séance
- Organisation d'un temps convivial pour mieux se connaître
- Se construire un « discours » : qui sommes-nous et que voulons nous. Etre en capacité partager et communiqué sur un socle de valeurs communes.
- Ne pas exclusivement se limiter au travail en petit groupe. Une production en commun nécessite un travail et un partage en groupe « plein »

Conclusion :

Une séance qui a traité du « sens » de son engagement et du lien délicat entre celui-ci et une inscription dans une démarche collective qui débute.

Une proposition d'organisation est formulée en fin de séance :

- Travail en petit groupe autour des 3 thématiques sur la première heure de la prochaine séance
- Travail en grand groupe sur la deuxième heure de séance afin de partager les premiers éléments travaillés en sous-groupe + questions transverses (organisation repas partagé, échange d'informations...)

Instance « jeunesse et citoyenneté » :

Sont pressentis à participer : Jean Canton ; Richard Dyot ; Valérie Lapalud ; Philippe Bouchet Dunoyer

Instance « parents/accompagnement dans l'éducation et l'épanouissement de leurs enfants » :

Sont pressentis à participer : Jacques Balouzat ; Jean-Jacques Guipert ; Nadia Brya ; Anne Marie Depradeux ; Vincent Lelaure

Instance « espaces publics/espaces associatifs » :

Sont pressentis à participer : Remy Duthéage ; Laurette Laurent ; Romain Buleux ; Monique Angeli ; Kkoudiedji Soumaré ; Maiten Bel ; André Lanzofame

Dans chacun de ces sous groupes il est proposé de pouvoir réfléchir à :

- Quelle analyse, réflexion j'ai par rapport à ce thème
- Qu'est-ce que nous pourrions faire ?
- Comment s'y prendre ? De quoi avons nous besoin ? (sources documentaires, temps de rencontre...)

En l'état, les groupes peuvent être amenés à être modifiés et complétés. Une remobilisation des participants absents sur cette séance va être menée.

Rendez-vous est pris le jeudi 25 février à 17h30 au CIERES.

Adresse : 15 rue du Terras – 13002 Marseille